



# CONTRAT DE LOCATION ESPACES COMMERCIAUX

**Nom du commerce ou entreprise :**

Représenté par :

Adresse :

Numéros de téléphone:

**Et**

**Le club Les Belles Autos d'Hier**

Représenté par M. Harold Paradis

Casier postal 70073 Québec - Québec (Québec) G2J 0A1

**Pour l'événement**

**GALA DES BELLES AUTOS D'HIER 2023 (25<sup>e</sup> édition)**

Les 1<sup>er</sup> et 2 juillet 2023

Au 1801, rue Notre Dame, L'Ancienne-Lorette (Québec) G2E 3C6

Terrains de l'École polyvalente L'Ancienne-Lorette

**PRODUITS OU SERVICES OFFERTS** (mentionner ci-dessous et expliquer brièvement)

X

## EMPLACEMENTS PROPOSÉS

DIMENSION DU KIOSQUE	10' X 10'	10' X 20'	15' X 15'	20' X 20'
PRIX DE LOCATION INCLUANT LES TAXES	241,45 \$	322 \$	362,25 \$	483 \$
NOMBRE MAXIMAL DE REPRÉSENTANTS AUTORISÉS	2	2	2	2
NOMBRE MAXIMAL DE VÉHICULES PERMIS	1	1	1	1
<b>KIOSQUE SÉLECTIONNÉ</b> (Marquez d'un X SVP)				
SPÉCIAL 25e édition : Un rabais de 25 \$ sera accordé pour chacun des espaces loués.				

**NOMS DES REPRÉSENTEURS OU VENDEURS PARTICIPANTS** (sur place)

---

---

## Contrat de location d'espaces commerciaux Gala des Belles Autos d'Hier 2023

---

### INFORMATION GÉNÉRALE

- L'exposition sera ouverte au public les 1<sup>er</sup> au 2 juillet 2023, de 9 h à 17 h;
- Le club n'est pas responsable des vols, bris ou accidents de toutes sortes.

### CONDITIONS

- a) Le montage du kiosque doit être effectué le vendredi 30 juin (ou tôt avant l'ouverture le samedi). Aucune circulation automobile ne sera tolérée sur le site pendant les heures d'ouverture.
- b) Le démontage ne peut s'effectuer que le dimanche 2 juillet, après la clôture de l'événement, soit après 16 h;
- c) Tout représentant doit s'enregistrer dès son arrivée à la barrière de l'entrée réservée aux médias. Il doit avoir quitté le site au plus tard à 17 h 30 les journées d'exposition.
- d) L'emplacement sur le site sera attribué par le responsable des kiosques commerciaux du comité organisateur du gala;
- e) Tout représentant du commerce indiqué à ce contrat, présent sur le site, doit porter bien en vue le bracelet remis par l'organisation.

### MODALITÉS DE PAIEMENT

- Un dépôt non remboursable de 20 % du montant de location est exigé lors de la réservation.
- Le solde sera facturé au cours du mois de mai.
- La totalité du prix de location doit être acquittée avant toute installation sur le site.
- Le paiement par virement Interac est privilégié. L'adresse courriel à utiliser est : [tresorier@bellesautosdhier.com](mailto:tresorier@bellesautosdhier.com); la question à inscrire est : Année de fondation du club; la réponse à inscrire est : 1995.

### SIGNATURE DU CONTRAT

J'ai lu et j'accepte toutes les conditions de la présente entente :

---

Harold Paradis  
Les Belles Autos d'Hier

---

Date

---

Date

BAH\_2023-03-30 (lv)